



référence

AF24

Les fondamentaux de l'assurance.

Durée présentiel/distanciel : 180mn - Durée e-learning : 210mn

Formation disponible en : présentiel – distanciel – e-learning

Catégorie : Distribution d'assurances

Éligible DDA : Oui

Public :

 Dirigeant

 Commerciaux

 Gestionnaire

 Juriste

 Responsable production

Prérequis : Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.



Formation suivie en présentiel



Durée
180 min



Dates ou période
À définir



Horaires
À définir



Nombre de participants
Min 1 – Max 8

Modalités et délais d'accès :

Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation

Lieu :

Dans les locaux d'Astrée Faculté ou dans les locaux du client, à définir

Formateur :

À définir parmi l'un de nos consultants / formateurs

Tarif : 990 € HT



Formation suivie en distanciel



Durée
180 min



Dates ou période
À définir



Horaires
À définir



Nombre de participants
Min 1 – Max 8

Modalités et délais d'accès :

Formation collective à distance sous la forme de :

- webinar participatif / Visio formation au moyen de l'outil TEAMS.
- Inscription à réaliser 1 mois avant le démarrage de la formation.

Lieu :

Formation à distance – webinar / vidéoconférence

Tarif : 990 € HT



Formation suivie en e-learning

Tarif :
122 € HT



Durée
210 min



Dates ou période :
Voir convention de formation
conclue avec le client



Horaires :
Le e-learning est accessible 7/7 et
24h/24h.
L'assistance pédagogique et
l'assistance technique sont disponibles
du lundi au vendredi de 9H à 18H.

Formation e-learning composée de :

- Vidéos de formation animées par les collaborateurs d'ASTREE
- QCM d'entrée et de sortie

Lieu :

Formation ouverte à distance accessible 7j/7 et 24H/24 à partir de
notre plateforme digitale : l'Assistant Réglementaire.

1. Objectifs de la formation et compétences visées

La formation vise à donner tous les éléments de compréhension du secteur de l'assurance (données chiffrées, acteurs du marché), de l'opération d'assurance et des différentes catégories d'assurance sur le marché français.

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Identifier les acteurs du secteur de l'assurance
- Comprendre et pouvoir décrire une opération d'assurance
- Connaître les différentes assurances sur le marché

2. Contenu

1. Présentation du secteur de l'assurance

- Les données macro-économiques sur l'assurance
- Les rôles de l'assurance et de la réassurance
- Le marché français de l'assurance
- Le marché européen de l'assurance

2. Les entreprises d'assurance

- Les différentes formes d'entreprises d'assurance
- L'agrément, le retrait d'agrément, le transfert de portefeuille, la liquidation

3. Les opérations d'assurance

- Définition
- Bases techniques de l'assurance
- Mécanismes juridiques
- Mécanisme de détermination de la prime / cotisation
- Relations avec les fournisseurs



4. Les différentes catégories d'assurances

- Assurances de personnes et assurances de biens et responsabilité
- Assurances individuelles et assurances collectives
- Assurances obligatoires et assurances facultatives
- Assurances à caractère indemnitaire et assurances à caractère forfaitaire
- Assurances de répartition et assurances de capitalisation

3. Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation

- QCM
- Grille d'évaluation
- Test de contrôle de connaissance et validation des acquis en début et en fin de formation

4. Moyens permettant le suivi et l'appréciation des résultats

1. Suivi de l'exécution

Attestations d'assiduité mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation

Relevé de connexions signé par un représentant de l'organisme de formation indiquant :

- La date de l'action et les heures de début et de fin d'utilisation du programme
- La dénomination du ou des modules suivis
- Attestation de réalisation des unités, signée par un représentant de l'organisme de formation, détaillant les travaux finalisés en cohérence avec le programme de formation

2. Appréciation des résultats

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation



5. Moyens pédagogiques et techniques d'encadrement des formations

1. Modalités pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Apports théoriques et méthodologiques : séquences pédagogiques regroupées en différents modules
Contenus des programmes adaptés en fonction des besoins identifiés pendant la formation
Questionnaires, exercices et étude de cas
- Réflexions et échanges sur cas pratiques
Retours d'expériences
- Corrections appropriées et contrôles des connaissances à chaque étape, en fonction du rythme de l'apprenant mais également des exigences requises au titre de la formation souscrite.

2. Éléments matériels

- Mise à disposition de tout le matériel informatique et pédagogique nécessaire
- Support de cours au format numérique projeté sur écran et transmis au participant par courriel à la fin de la formation

3. Référent pédagogique et formateur

Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation ; le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.